Informations de base

2016/0230(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement

Cadre d'action pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030: prise en compte des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie

Modification Règlement (EU) No 525/2013 2011/0372(COD) Modification Décision No 529/2013/EU 2012/0042(COD) Modification 2021/0201(COD)

Subject

3.10.11 Politique forestière

3.10.14.04 Gel et conversion des terres

3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile

3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone

3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement

Procédure terminée

Informations techniques	
Référence de la procédure	2016/0230(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement (EU) No 525/2013 2011/0372(COD) Modification Décision No 529/2013/EU 2012/0042(COD) Modification 2021/0201(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 61 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/8/07445